

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30428**

Intitulé

MASTER : MASTER Domaine Droit, économie, Gestion, Mention « Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Ecole nationale des travaux publics de l'état (ENTPE) - Ecole des ingénieurs de l'aménagement durable des territoires	Directeur, Présidente

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

122 Economie, 311 Transports, manutention, magasinage, 341 Aménagement du territoire, urbanisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Economie de l'environnement, de l'énergie et des transports** » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des trois parcours suivants :

- Transport, réseaux, territoires (TRT)**
- Transport et logistique industrielle et commerciale (TLIC)**
- Transport urbains et régionaux de personnes (TURP)**

- Parcours « Transport, réseaux, territoires » (TRT) :

- Appliquer les fondements théoriques du calcul économique pour l'évaluation de projets de transport (option de référence, surplus, monétarisation des externalités, actualisation et prise en compte du risque, coût d'opportunité, valeur tutélaire, indicateurs)
- Connaître Les différentes modalités d'interventions des pouvoirs publics en terme de tarification et financement
- Maîtriser les logiciels de planification multimodale permettant de construire et d'utiliser un modèle transport
- *Utiliser les principaux outils de statistique descriptive et traiter les données (méthodes mono et bidimensionnelles, méthodes multidimensionnelles -AFC, ACP, classifications)*
- Connaître le droit des transports en lien avec l'activité économique et ses applications

- Parcours « Transport et logistique industrielle et commerciale » (TLIC) :

- Définir et mettre en place des schémas de tout ou partie d'une chaîne logistique de flux physiques de marchandises, de l'achat de matières premières jusqu'à la distribution de produits finis
- Concevoir des outils de pilotage et de gestion du transport
- Suivre la mise en place et la réalisation des plans d'actions logistiques et contrôler la conformité d'application
- Etablir et suivre les éléments du budget d'exploitation d'un ou plusieurs sites
- Etablir les modalités de prestation et les conditions de réalisation du transport avec la clientèle et les prestataires

- Parcours « Transport urbains et régionaux de personnes » (TURP) :

Analyse et prévision de la demande de transport :

- Rédiger le cahier des charges d'une consultation en vue de la réalisation d'une étude de modélisation
- Maîtriser les principes de base de la modélisation et notamment des modèles à 4 étapes
- Analyser et utiliser les sorties de logiciel de modélisation afin de produire des rapports d'études

Marketing et communication :

- Analyser le marché des déplacements en identifiant les principaux segments et leurs attentes
- Définir et adapter une offre de transport en réponse aux différents marchés
- Etablir un diagnostic qualité et dégager des actions pour la faire progresser
- Bâtir un plan de communication adapté au public visé et le mettre en œuvre

Conception d'un réseau et systèmes de transport collectif :

- Connaître les principales caractéristiques techniques et les domaines de pertinence des différents modes de transports collectifs
- Concevoir un réseau hiérarchisé de transports collectifs
- Evaluer un projet de transport et chiffrer les coûts
- Prendre en compte les problématiques d'insertion urbaine de projets de transport

Exploitation des réseaux de transports collectifs:

- Maîtriser les principes et les enjeux du graphicaage, de l'habillage et des roulements
- Connaître les principes de la régulation de l'offre et les principaux outils disponibles
- Gérer une unité de transport ou un réseau de transports de personnes

- Connaître les principes et enjeux de la maintenance
- Connaître les notions de base de la gestion du trafic et savoir calculer un feu
- Appréhender les principales contraintes de la gestion du trafic

Gestion d'un réseau:

- Mettre en place et piloter un tableau de bord de suivi de l'activité transport d'une entreprise ou d'une unité de transport
- Connaître les principaux outils de gestion d'une entreprise de transport
- Connaître les principes du contrôle de gestion dans le cadre des collectivités territoriales
- Construire et rédiger une réponse à un appel d'offre

Gestion des ressources humaines:

- Connaître les principes généraux de la gestion du personnel,
- Maîtriser la réglementation du droit social dans les entreprises de transport,
- Construire des plans de formations (gestion prévisionnelle des emplois et des carrières)

Politique de déplacements urbains ou non-urbains:

- Maîtriser les enjeux d'une politique de déplacements concernant les collectivités territoriales (région, départements, intercommunalité, communes)

- Connaître les principaux instruments et outils de la planification urbaine et territoriale
- Maîtriser les spécificités du transport non urbain par rapport au transport urbain
- Connaître les spécificités du transport ferroviaire sur le plan économique, organisationnel et technique
- Concevoir une offre de transport scolaire
- Concevoir et établir un schéma de transport, un plan de déplacement urbain (PDU)...

Financement, tarification et évaluation:

- Connaître les principes de tarification et de financement des réseaux de transports de personnes et les règles de gestion dans le cadre des intercommunalités

- Maîtriser les outils d'évaluation économique et socio-économique des projets de transport

Dimensions juridiques du transport de personnes:

- Connaître les différences entre DSP et marché public et en maîtriser les principaux enjeux

- Lancer un appel d'offre et en assurer le suivi

- Connaître l'organisation institutionnelle dans les autres pays européens et la législation européenne applicable aux relations contractuelles dans les transports de personnes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

H- Transports et entreposage

N-Activité de service administratif et de soutien

O-Administration publique

49- Transport terrestre et transport par conduite

81- Services relatifs au bâtiments et aménagement paysager

- Cabinets de conseil en transport et logistique
- Agences d'urbanisme, services locaux en charge de l'aménagement et observatoires territoriaux
- Autorités organisatrices de transport de personnes (région, département, intercommunalité, communes)
- Entreprises de transport urbain et non urbain de personnes (routier et ferroviaire)
- Autorités organisatrices de transports de personnes (région, département, intercommunalité, communes)
- Bureau d'études en transport et logistique
- Collectivités territoriales
- Directeur des services logistiques
- Responsable de planification
- Chargé d'analyses et de développement
- Chargé d'études transport
- Directeur d'études et chef de projet
- Chargé d'études marketing
- Responsable d'exploitation des transports collectifs de personnes
- Responsable billettique
- Chargé de mission transport et déplacements
- Chargé de projets de transport
- Ingénieur modélisation
- Gestionnaires d'Infrastructures

Codes des fiches ROME les plus proches :

N4202 : Direction d'exploitation des transports routiers de personnes

M1403 : Études et perspectives socio-économiques

N1302 : Direction de site logistique

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications	Aucun accord européens ou internationaux

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux
- Arrêté du 24 juin 2016 accréditant l'ENTPE en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux
- Arrêté du 24 juin 2016 accréditant l'ENTPE en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<https://www.univ-lyon2.fr/>

univ-lyon2

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Ecole nationale des travaux publics de l'état (ENTPE) - Ecole des ingénieurs de l'aménagement durable des territoires : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Lumière Lyon 2
Campus Berges du Rhône
86 rue Pasteur
69365 Lyon cedex 07

Et pour les parcours TRT et TURP également :
ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat)
3 rue Maurice Audin
69518 Vaulx en Velin cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Lumière Lyon 2
Campus Berges du Rhône
16/18 Quai Claude Bernard
69365 Lyon cedex 07

Et pour les parcours TRT et TURP également :
ENTPE (Ecole Nationale des Travaux Publics de l'Etat)
3 rue Maurice Audin
69518 Vaulx en Velin cedex

Historique de la certification :